

M. POULIOT: Se trouve-t-il des cheveux fendus dans les fruits en conserve?

M. HEAPS: Il y en a dans cette Chambre.

M. TUSTIN: Le Canada a-t-il fait des exportations de cette nature, l'année dernière?

L'hon. M. DUNNING: Les exportations des conserves de poires se sont montées à 10.650.000 livres, évaluées à \$675.000, et ont été expédiées surtout dans le Royaume-Uni. Les exportations de conserves de pommes, se sont montées à 7.471.000 livres, évaluées à \$330.000, et ont été expédiées surtout dans le Royaume-Uni. D'autres conserves de fruits se chiffrent à 6.753.000 livres, évaluées à \$445.000, ont été expédiées surtout dans le Royaume-Uni.

(Le sous-titre (a) est adopté.)

Tarif douanier, n° 106: Fruits, préparés, dans des boîtes ou autres contenants hermétiques, le poids imposable devant comprendre le poids du contenant:—

(b) Ananas, 4c. la livre.

(c) N.d., 4c. la livre.

Les sous-titres (b) et (c) sont adoptés.

Tarif douanier, n° ex 109: Noix de toute sorte, n.d., non compris les arachides décortiquées, n.d., 1c. la livre.

M. POULIOT: Nous ne parlons plus de boîtes mais de coquilles.

Le très hon. M. BENNETT: Je présume que nous ne produisons pas de noix.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° ex 114: Noix décortiquées, n.d., non compris les amandes ou les noix de grenoble et les arachides décortiquées, 2c. la livre.

M. MacNICOL: Avons-nous adopté les sous-titres (b) et (c) du numéro 106?

L'hon. M. DUNNING: Oui, le numéro a été adopté collectivement.

M. POULIOT: Le numéro ex 114 comprendrait-il les arachides salées?

Le très hon. M. BENNETT: Dans ces deux cas nous avons réduit au delà des tarifs intermédiaires?

L'hon. M. DUNNING: Oui.

M. POULIOT: Même pour les arachides salées.

L'hon. M. STEWART: Dans ce cas-ci je note une réduction frappante. Le numéro ex. 114 concerne les "noix décortiquées, n.d. non compris les amandes ou les noix de grenoble et les arachides décortiquées, 2 cents la livre" et le tarif préférentiel britannique est de 3 cents la livre. En vertu du tarif qui existait avant l'accord, le droit général était de 4c. et le droit intermédiaire de 3½c. Dans ce cas-ci, le droit est bien plus bas que le droit

[Le très hon. M. Bennett.]

intermédiaire et le tarif préférentiel britannique. Pourquoi?

L'hon. M. DUNNING: Le nouveau droit s'applique automatiquement à la Grande-Bretagne.

M. HEAPS: Combien de noix a-t-on importées au Canada des pays britanniques et des Etats-Unis durant le dernier exercice financier?

L'hon. M. DUNNING: Il n'y a pas de statistiques des importations des pays britanniques.

Le très hon. M. BENNETT: Mais il y a eu des importations.

L'hon. M. DUNNING: Rappelons-nous que le numéro comprend les noix décortiquées, à l'exception des amandes, les noix de grenoble et les arachides décortiquées. Les importations de toutes les autres noix décortiquées des Etats-Unis se sont montées à 634.000 livres, évaluées à \$195.000; les importations du Brésil se sont chiffrées à 441.000 livres, d'une valeur de \$85.000; celles d'Espagne se sont montées à 353.000 livres, évaluées à \$53.000, et celles du Mexique à 126.000 livres, évaluées à \$32.000.

(Le numéro est adopté.)

Tarif douanier, n° 116: Flétan, frais, mariné ou salé, 1c. la livre.

M. HANSON: C'est le même droit qu'anciennement, n'est-ce pas?

L'hon. M. DUNNING: Non, c'est une réduction.

M. HANSON: Il y avait 1c. sur le flétan américain importé au Canada, et 2c. sur le flétan canadien exporté aux Etats-Unis.

La plus grande partie de notre flétan est expédiée de la côte du Pacifique, et les pêcheurs canadiens étaient assujétis à un obstacle de 2 cents la livre, en comparaison avec les pêcheurs américains. Depuis l'accord, les pêcheurs canadiens ont eu l'avantage d'un droit de 1c. la livre, et cela représente de \$60.000 à \$70.000 par année pour eux. Ils en prennent de 6.000.000 à 7.000.000 de livres. Je félicite le Gouvernement d'avoir au moins réduit le droit de moitié, et j'espère qu'avec le temps il pourra l'enlever complètement. Lorsque cette réduction fut annoncée, j'ai reçu des messages de pêcheurs du littoral du Pacifique qui m'ont demandé de dire au leader libéral et à ses collègues qu'ils étaient heureux de ce remaniement, qu'ils ont cherché à obtenir depuis quelques années. J'espère que le ministère s'efforcera d'éliminer le droit en entier, et d'inclure le flétan dans la liste des articles admis en franchise.